



VALIDATION des acquis de
l'expérience (VAE) des
assistants maternels et
gardes d'enfants



Bulletin d'information

Numéro **3** - Août 2020



Suivez ValChild sur Facebook :

www.facebook.com/groups/valchild

www.valchild.eu

"Rendre visibles les compétences des assistantes maternelles et gardes d'enfants"

1. Introduction

En raison de la pandémie de Covid-19, les protocoles et mesures sanitaires se sont multipliés, ainsi que les recommandations officielles pour garantir la santé et la sécurité des enfants et de leurs familles. Dans ce contexte particulièrement anxiogène, les compétences sociales et transversales des assistants maternels et des gardes d'enfant, telles que la résilience et la responsabilité, sont essentielles.

Cette période, parfois marquée par une baisse d'activité des assistants maternels et des gardes d'enfant, est dans le même temps propice à l'apprentissage et au développement des compétences dans tous les actes essentiels de la vie. Parallèlement, ce sont de nouvelles règles à prendre en compte et à appliquer au quotidien, ce qui exige de l'adaptabilité et de la vigilance pour garantir la sécurité des enfants à tout moment.

Le projet VALCHILD a développé des outils pour aider à décrire les acquis de l'expérience, documenter les compétences développées pour les faire valider. Pour plus de précisions, veuillez consulter le référentiel métier VALCHILD dans la section 4 de ce bulletin d'information.

2. Covid-19 et le projet ValChild

Les projets européens offrent un cadre collaboratif et permettent l'échange d'informations et de pratiques concernant le contexte légal, les référentiels métiers disponibles et les systèmes de validation pour les assistants maternels et les gardes d'enfant.

Comme pour de nombreux projets européens, les partenaires du projet VALCHILD n'ont pas eu un accès direct aux informations liées aux systèmes d'accueil des enfants et aux dispositifs de validation de compétences. En effet, les réunions ont été organisées à distance, limitant les échanges entre les partenaires.

Il a été également difficile d'organiser des rencontres, des tests et des journées d'information avec les parties prenantes au niveau national.

Malgré cette situation particulière, les partenaires du projet VALCHILD ont fait preuve de polyvalence et d'adaptabilité pour tenir les engagements du projet. Grâce à la visioconférence, les réunions mensuelles ont pu être maintenues, ainsi que celles nécessitant des déplacements.

Partenaires



3. Les compétences liées à l'accueil des enfants

Et maintenant ? Le projet VALCHILD continue tout en s'interrogeant sur la meilleure manière de valider et reconnaître les compétences des assistants maternels et des gardes d'enfants.

Ces professionnels accompagnent le développement des enfants, veillent à leur santé et à leur bien-être et les guident dans leurs activités et leurs routines quotidiennes. Cet accompagnement est d'autant plus important pour des enfants d'âge préscolaire concernant leur santé, leur sécurité et leur bien-être.

Par ailleurs, dans le contexte actuel de crise sanitaire, l'hygiène doit être assurée avec une vigilance accrue, notamment par :

- Des protocoles à destination des parents pour déposer et récupérer les enfants,
- Des bons gestes et des mesures de prévention renforcées pour les enfants et les professionnels.

Ces mesures pour pallier la crise sanitaire ont généré une montée en compétences, qui pourrait faire l'objet d'une reconnaissance ultérieurement.

Enfin, la continuité de l'accueil des enfants à domicile (des familles ou des professionnels) a permis d'amorcer un retour à la normalité, tout en consolidant la relation entre les professionnels et les familles pour faire face ensemble aux restrictions de la Covid-19. Cette flexibilité et cette résilience constituent véritablement des compétences à faire reconnaître.

4. Résultats du projet

4.1. Référentiel métier VALCHILD

Toute validation de compétences se fait sur la base d'un référentiel. Dans le cas des certifications professionnelles, ces référentiels sont inclus dans les cadres nationaux de certifications. En effet, chaque

métier a son propre référentiel qui détaille le niveau de la qualification, les domaines d'activités et la description des compétences.

Concernant les professionnels de l'accueil des enfants, la création d'un référentiel commun aux différents pays reste un défi pour plusieurs raisons :

- Les différences de cadre juridique (limites et responsabilités professionnelles, métier réglementé, etc.),
- L'existence d'un cadre national de certifications opérationnel (France et Pays-Bas) ou en cours de développement (Irlande, Portugal et Grèce),
- Le niveau du diplôme existant (par exemple : 3 CEC en France, 2/3 CEC aux Pays-Bas ; niveau à définir au Portugal et en Grèce),
- La reconnaissance officielle des différents métiers et diplômes liés à l'accueil des enfants (exemple : les titres de branches professionnelle),
- L'âge limite des enfants pris en charge (par exemple 0-3, ou 0-6, ou 0-12 ans).

Ces différences ont été clairement identifiées au début du projet comme obstacle au développement d'une certification commune. Aussi, la première étape a consisté à trouver un terrain d'entente entre les 5 pays partenaires et à élaborer un profil de compétences standard, en accord avec le CEC et sur la base des référentiels existants dans chaque pays.

Plus concrètement, 5 domaines de compétence ont été identifiés:

1. Gérer son activité multi-employeur - Le cadre légal et les principes éthiques concernant l'accueil d'enfants.
2. Développement et apprentissage de l'enfant (étapes de développement de 0 à 6 ans dans toutes ses dimensions et besoins individuels).
3. Santé et sécurité (assurer un environnement sain : santé, nutrition, hygiène, repos et confort).
4. Accompagnement de l'enfant dans la vie quotidienne (accompagnement au développement et au bien-être de l'enfant).
5. Accompagnement des familles et de leur environnement.

Partenaires

Ces domaines ont été divisés en champs d'activité comme décrit dans le tableau ci-dessous.

Tableau : Référentiel métier VALCHILD

1. Gérer son activité multi-employeur - Le cadre légal et les principes éthiques concernant l'accueil d'enfants

Être capable d'appliquer la réglementation, notamment liée à l'organisation du domicile et des espaces réservés à l'accueil des enfants, selon le nombre maximum d'enfants autorisé. Dans ce cadre, le professionnel doit également :

1. Identifier, sélectionner et organiser les documents nécessaires pour formaliser un contrat avec les parents employeurs.
2. Reconnaître, évaluer et mettre en place les compétences en lien avec l'éthique et la déontologie : relations interpersonnelles (famille, enfant, communautés) ; responsabilité civique ; secret professionnel et respect de la vie privée.
3. Utiliser les dispositifs et mécanismes disponibles de façon légale pour la protection d'enfants en situation de risque.

2. Développement et apprentissage de l'enfant

Reconnaître les étapes de développement de l'enfant entre 0 et 6 ans dans toutes ses dimensions et en tenant compte de ses besoins individuels, notamment :

1. Accueillir et respecter les caractéristiques, les droits et les besoins individuels de chaque enfant.
2. Développer des liens et construire une relation de confiance avec l'enfant à travers l'attention et l'affection, tout en le félicitant pour ses réussites et apprentissages.
3. Créer des interactions et promouvoir le dialogue en soutenant et en encourageant l'enfant à développer ses compétences langagières, dans le cadre d'un contexte de soutien et de facilitation.

4. Utiliser des objets du quotidien, avec l'enfant, en tant que ressource pour l'exploration et le jeu, tout en favorisant la liberté, l'initiative, la prise de décisions, la résolution de problèmes.
5. Identifier les signes de changement dans le comportement des enfants de 0 à 6 ans.

3. Santé et bien-être

Mettre en place des espaces sécurisés pour l'accueil de l'enfant, favorisant la santé, la nutrition, l'hygiène, le repos et le confort, et plus spécifiquement pour :

1. Réaliser les soins basiques de l'enfant.
2. Appliquer les règles élémentaires pour l'hygiène, le repos, le confort, la nutrition et la sécurité, en assurant un environnement sécurisé et stimulant.
3. Identifier et mettre en place des mesures de prévention des risques d'accidents.
4. Mettre en œuvre les gestes et techniques de premier secours.

4. Education des jeunes enfants

Installer une routine d'accueil afin de promouvoir le bien-être et le développement de l'enfant, notamment :

1. Intégrer des valeurs et des principes d'éducation dans les activités d'accueil des enfants.
2. Identifier les matériels de jeu et d'autres équipements pour l'accueil des enfants.
3. Planifier des rituels et des activités afin de favoriser le développement de l'enfant.
4. Développer des activités ludiques en lien avec la vie quotidienne de la famille et de l'environnement de l'enfant.
5. Optimiser l'apprentissage et le développement des enfants à travers des objectifs et des activités significatives.
6. Être capable d'observer, noter, et rendre compte du comportement de l'enfant afin de communiquer avec les familles et autres professionnels.

Partenaires

5. Implication des familles et de l'environnement de l'enfant

Développer des relations de collaboration avec les familles et leur environnement, pour élargir les sources d'apprentissage et soutenir le développement de l'enfant:

1. Reconnaître et respecter les caractéristiques de chaque famille et leurs choix éducatifs
2. Construire un partenariat positif avec les parents et favoriser l'implication des parents.
3. Organiser, en collaboration avec les parents, l'intégration et l'adaptation des enfants.
4. Favoriser l'implication des parents dans le processus d'accompagnement de l'enfant, au domicile de l'assistant maternel ou de la famille.
5. Concilier la vie familiale avec l'accueil de l'enfant.
6. Faire preuve d'affection et d'attention, dans le respect des droits de l'enfant et des familles.
7. Observer et réfléchir au contexte familial et social de l'enfant afin de mieux cerner ses besoins et intérêts.

Ce référentiel fait partie des outils développées dans le cadre de la « Boîte à outils VALCHILD » (voir rubrique suivante).

4.2. Boîte à outils VALCHILD d'évaluation et de validation.

La boîte à outils est disponible dans toutes les langues du projet sur le site web :

www.valchild.eu/outputs/

Cette boîte à outils comprend les rubriques suivantes:



Validating childminders learning

Home Project News & Events Information

Outputs of ValChild

OUTPUT 1: Evidence-based validation requirements and criteria EN

1. Definition of evidence collection methodology and tools
2. Evidence collection on best VNIL practices and common barriers to implementing assessment
3. Development of evidence-based validation requirements and criteria

OUTPUT 2: VALCHILD assessment and validation toolbox EN - EL - NL - FR - PT

1. Procedures of Validation of Prior Learning (VPL), existing in partners' countries
2. Tools for Validation of Prior Learning
3. Annexes: a) qualification profile of a childminder, b) Practical examination framework and processes, c) Making your competences visible.

OUTPUT 3: VALCHILD recommendations and certification scheme EN - EL - NL - FR - PT

- O4. An evaluation report on the developed materials and tools.
- O5. A Memorandum of Understanding (MoU) and a position paper to influence and support policy making to further simplifying the transparency and recognition of skills and qualifications across Europe.
- M.E. Three workshops in Ireland, France, and Portugal to run a pilot test of the VALCHILD assessment & validation framework
- M.E. Two national information days in Greece, and the Netherlands to share and disseminate project results.

1. **Procédures VAE existantes dans les pays partenaires.**
2. **Etapes de la procédure VALCHILD:**
 - a. Analyse préliminaire / clarification
 - b. Recevabilité
 - c. Post-recevabilité
 - d. Évaluation/validation par le jury de certification
 - e. Post-jury de certification
 - f. Post-VAE.
3. **Outils VALCHILD**
 - a. Inventaire
 - b. Dossier de recevabilité
 - c. Dossier de VAE
 - d. Résultats de l'évaluation du dossier VAE
 - e. Certification
 - f. Outils de communication.
4. **Annexes :**
 - a. Référentiel métier
 - b. Processus et cadre de la VAE
 - c. Communication.

5. Réunion transnationale VALCHILD (en ligne)

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la réunion transnationale prévue initialement à Lisbonne, s'est tenue finalement en ligne. Les réunions mensuelles de suivi ont continué à se faire à distance, sans changement.

Même si les partenaires ont été satisfaits des résultats de la réunion, il n'en



demeure pas moins vrai qu'un projet européen est plus qu'une simple gestion d'activités et de calendrier. En effet, l'un des intérêts principaux d'une réunion transnationale est de comprendre le contexte et la situation nationale et régionale. Dans ce cas précis, il s'agissait d'appréhender les aspects sociaux, culturels, éducatifs, politiques, technologiques et économiques et la VAE, en particulier pour les assistants maternels et gardes d'enfants au Portugal.

Au-delà de l'intérêt culturel, se rendre dans un autre pays permet de réaliser des activités en lien avec le projet, comme visiter un centre de validation ou participer à un événement national. En effet, les projets ne sont pas que des délais et des indicateurs et les échanges informels entre les partenaires sont tout aussi importants pour leur réussite.

Nous remercions tout particulièrement nos partenaires portugais, qui ont réalisé une vidéo culturelle et pédagogique spécialement à notre attention, en tirant le meilleur parti d'une situation difficile. Au vu de toutes les ressources locales, et notamment la gastronomie et le folklore de Lisbonne, nous restons sur notre faim.

Prochain numé

Livrable 3 : Guide de recommandations et de certification ValChild.

Pour plus d'informations, visitez le site web et la page Facebook du projet :



Suivez le projet VALCHILD sur Facebook :

www.facebook.com/groups/valchild

www.valchild.eu

Partenaires

1. Early Childhood Ireland (ECI, Ireland) - chef de file
2. Hellenic Society for the promotion of Research and Development (PROMEA, Greece)
3. Foundation European Centre for Valuation Prior Learning (EC-VPL, The Netherlands)
4. Plateforme nationale pour la professionnalisation de l'emploi à domicile (IPERIA, France)
5. Escola Superior de Educadores Infância Maria Ulrich (ESEIMU, Portugal).

Partenaires